

FEUILLE DE ROUTE **CycloCoeur**

Circuit "Le Petit Ramoneur"

Dimanche 31 JUILLET 2011



contact@cyclocoeur.com

<http://www.cyclocoeur.com>



1) Variante au parcours ci-dessous pour accès Peisey-Vallandry.
Au départ de Bourg Saint Maurice prendre le funiculaire.
Arrivée funiculaire Arc 1600 redescendre pour se diriger vers Arc 1800.
Entrée Arc 1800 à gauche Les Villards pour rejoindre Peisey-Vallandry
et le point de ravitaillement à la gare de départ du téléphérique.

2) Après le ravitaillement possibilité de redescendre par la route pour les personnes qui ne souhaitent pas prendre le téléphérique

Accessible tout handicap accompagné



Gare SNCF de BOURG SAINT MAURICE
Tout droit le long de l'Isère
Arrivée base de canoë prendre à gauche
Traverser Isère - Pont des Raves - D220
Hauteville Le Plan à gauche direction Les Arcs
La Ravoire
Au carrefour prendre à droite route des Arcs
Après 1er virage en épingle à droite direction Le Crêt
Le Crêt
1er carrefour prendre à gauche - La Grange
Au carrefour prendre à droite route des Arcs
Rond point arrivée les Arcs prendre à droite Arc 1800
Entrée Arc 1800 à droite Les Villards
Aller en haut des Villards (Grand hôtel Paradisio)
Prendre à droite Route des Espagnols
Peisey-Vallandry
Point de ravitaillement gare du téléphérique
Traversée par le Téléphérique Vanoise Express
Les Coches
Direction Landry par la D225

Descente de 11km
Carrefour D225 / D220 prendre à gauche
Direction Macôt
Les Granges
Suivre D220
Sangot
Macôt
Direction Aime
Direction aire de chaînage
Direction piste cyclable
Stade de foot/ le long de l'isère (**Ravitaillement**)
Point de ravitaillement
Piste cyclable
Retour jusqu'à Bourg Saint Maurice
Base de canoë
Longer l'Isère
Bourg Saint Maurice
Gare SNCF de BOURG SAINT MAURICE

pointage Départ

pointage Peisey
Vallandry

pointage stade de
foot

pointage Arrivée

EN CAS D'URGENCE : SECOURS SAMU 15 ou 112 d'un portable

RESPONSABLE CIRCUITS : 06 13 53 28 99 ou 06 10 65 27 17

Base secours Hélicoptère Courchevel 04 79 08 29 30

PGHM Bourg Saint Maurice 04 79 07 01 10

*Tous les participants devront respecter le code de la route et les consignes de sécurité
qui sont affichées au départ de la randonnée.*

PORT DU CASQUE FORTEMENT RECOMMANDE

*Les participants acceptent que les images sur lesquelles ils sont susceptibles de figurer
soient utilisées sur nos différents supports publicitaires*